

Des communes plus vertes

Des trottoirs un peu plus verts, quelques pissenlits dans les allées, du trèfle dans les pelouses... avec les évolutions réglementaires et l'arrêt des traitements chimiques sur de nombreux espaces communaux, c'est tout l'environnement urbain qui évolue.

Ce retour de la nature en ville, plus ou moins bien perçu par les habitants, est la conséquence d'une nouvelle gestion des espaces. Il y a encore 10 ans, plusieurs traitements chimiques annuels avec un désherbant total, réalisés sur l'ensemble des espaces communaux sans exception, maintenaient les zones stériles et exemptes de mauvaises herbes. Aujourd'hui, l'entretien des espaces se fait en fonction des caractéristiques de la zone à entretenir : fréquentation, prestige, sécurité, type de revêtement...

Le niveau d'entretien diffère donc en fonction des réponses apportées et des priorités définies par les collectivités. C'est ce qu'on appelle la gestion différenciée des espaces communaux.



Dans la mise en œuvre de cette gestion différenciée, les particuliers ont également leur rôle à jouer en entretenant devant chez eux... sans pesticides bien sûr !

La recette du purin d'ortie

Il peut être utilisé comme engrais car très riche en éléments fertilisants, hormones, vitamines (...). Mettre à macérer 1 kg de plantes fraîches dans 10 litres d'eau pendant 2 semaines en mélangeant de temps en temps. Diluer 10 fois et arroser aux pieds des plantes. Vous pouvez également incorporer directement une poignée d'orties hachées dans le trou de plantation des tomates et des pommes de terre.



L'actualité du Bassin Versant de l'Aber Benoît et de l'aval de l'Aber Wrach

Programme 2009/2013 : quelques échos d'un début de bilan encourageant

Des résultats encourageants

Sur les nitrates, sous l'effet conjugué de l'ensemble des efforts, on constate une baisse des niveaux, (effet du traitement et de la valorisation des lisiers).

Sur la qualité bactériologique, qui est l'objectif central de la démarche de la CCPA et du Bassin Versant, les courbes sont plus longues à inverser. Pourtant sur cette question, les actions sont nombreuses :

• Des moyens renforcés sur l'amélioration de l'assainissement

- Certaines collectivités ont engagé des travaux importants sur les **stations d'épurations** : Plouvien, Lannilis, Kersaint-Plabennec...

- Pour l'**amélioration des assainissements** des particuliers, la CCPA bénéficie d'un accroissement des aides financières qui va permettre d'augmenter notamment la réhabilitation des assainissements polluants, la surveillance de la qualité de l'eau.

• Vers une meilleure connaissance de l'origine des bactéries

Comme proposé par la profession agricole, la CCPA a mis en place avec l'IDHESA à Brest un **protocole d'analyse** qui permet de rechercher les origines des bactéries retrouvées dans les eaux du territoire. Malgré de bonnes pratiques, les résultats des prélèvements laissent percevoir des problèmes localisés.

• Des efforts pour densifier les haies et les talus

- **Un constat brutal** : le bocage a reculé de 58% en 60 ans sur notre territoire. Cet état des lieux va permettre de savoir si la tendance se maintient ou commence à s'infléchir.

- **des réalisations** : en 3 ans, près de 15 km de talus ont été réalisés sur l'ensemble de la CCPA. Ils sont concentrés sur des zones prioritaires qui ont été identifiées dans le dispositif de suivi des ruisseaux mis en place par le Bassin Versant.

- **des perspectives** : le bocage existant à un potentiel annuel de 3 800 tonnes de bois vert. La mise en place d'une filière organisée permettrait de valoriser tout le bois. Ce qui n'est pas le cas actuellement.

Encore quelques pas pour passer de la protection du milieu naturel à une activité économique durable.

L'évaluation en cours laisse apparaître une forte implication des élus, professionnels et associations dans le comité de pilotage. Elle fait aussi regretter une faible sensibilisation du grand public à l'action menée et aux résultats obtenus. ■

Qualité de l'eau

Bassin versant de l'Aber Benoît et aval de l'Aber Wrach

Agir ensemble pour les Abers

Je jardine,
tu jardines,
nous jardinons

sans
pesticides

parce que la qualité de l'eau
de notre territoire,
c'est nous, c'est vous,
adoptons une démarche
écocitoyenne sans pesticide !

L'intérêt de notre programme de Bassin Versant est de mobiliser l'ensemble des habitants pour la reconquête de la qualité de l'eau de l'Aber Benoît et la partie aval de l'Aber Wrach. Même si nous habitons sur l'estuaire, les études menées dans ce programme montrent que nous avons tous, de la source à la mer, une vigilance à exercer.

Sous la conduite des élus de la Communauté de Communes du Pays des Abers, on a pu constater, depuis plusieurs années, une mobilisation constante et des investissements conséquents tant au niveau des pratiques agricoles que des efforts d'amélioration des systèmes d'assainissement collectifs ou particuliers. Les premières évaluations sont encourageantes, notamment au niveau des nitrates. Reste la question sensible des pesticides. Ils sont utilisés par de nombreux usagers : les agriculteurs sur leurs cultures, les communes pour l'entretien de leurs espaces verts et urbains, les particuliers dans leur jardin d'agrément. Les produits chimiques (herbicides, insecticides, fongicides) utilisés par le monde non agricole, en particulier par les jardiniers amateurs au jardin et au potager, contribuent à la pollution de l'eau de nos rivières. Les agriculteurs et les communes ont d'ores et déjà mis en place des actions pour réduire le recours aux produits chimiques de désherbage. Aujourd'hui, c'est aux particuliers de suivre ce mouvement pour mieux contribuer, eux aussi, à la reconquête de la qualité des eaux de notre territoire du Pays des Abers. ■

Bien jardiner pour moins polluer !



Que dit la réglementation ?

Il est interdit de traiter chimiquement :

- à moins de 5 mètres des cours d'eau et plans d'eau,
- dans et à moins d'un mètre de la berge de fossés, collecteurs d'eaux pluviales, puits, points d'eau et forages,
- les avaloirs, bouches d'égout et caniveaux.

En cas de non respect de cet arrêté préfectoral, les utilisateurs de produits peuvent être sévèrement verbalisés.

sans pesticides

Les problèmes rencontrés au jardin sont très souvent dûs à de **mauvaises pratiques**

- L'excès d'engrais chimiques solubles favorise les maladies et attire les pucerons,
- Les sols tassés et crevassés profitent aux limaces,
- L'enfouissement du fumier en profondeur attire les vers gris et blancs, les taupins...

Pour commencer, utilisez de **bons outils**

- **Évitez la bêche plate** qui coupe et multiplie les racines, le râteau qui affine trop la terre et favorise la formation d'une croûte quand il pleut,
- **Préférez la fourche à bêcher** ou le croc pour travailler la terre,
- **Désherber avec un sarcloir** mécanique (oscillant de préférence), à condition d'avoir semé en rang étroit, et non à la volée



Au potager

Les engrais verts

Pendant l'hiver, il est important de couvrir la terre, cela évite l'apparition des herbes indésirables et protège la terre contre les fortes pluies. Vous trouverez en jardinerie plusieurs espèces : moutarde, phacélie, colza d'hiver, ray-grass d'Italie. Cet engrais vert se détruit ensuite par simple coupe ou fauche. Une fois séché, il ne reste plus qu'à l'incorporer au sol pour obtenir une terre souple, propre et enrichie en humus !

Des associations favorables

Légumes + fleurs et/ou plantes aromatiques :

- Cerfeuil, basilic contre le mildiou
- Soucis, œillets d'Inde contre les insectes et les nématodes
- Mélisse, sauge, lavande, capucine, sarriette contre les insectes

Légumes entre eux

- Oignon + carotte contre la mouche de l'oignon
- Aubergine, pomme de terre + haricot contre les doryphores
- Chou + tomate, céleri contre la mouche du chou
- Fraisier, pomme de terre + ail, oignon contre les acariens et maladies



CONSEILS

Respectez la rotation des cultures !

- Ne pas cultiver des légumes de la même famille au même endroit deux années d'affilée,
- Alternier cultures gourmandes en fumure (tomate, chou-fleur, betterave, épinard...) avec des cultures moins exigeantes (pomme de terre, salade, carotte) puis des cultures pouvant s'en passer (ail, oignon),
- Si possible alterner des plantes développant des organes différents : le fruit (tomate, courge), la fleur (chou-fleur, artichaut), la feuille (poireau, salade), les racines (carotte, ail).

Au jardin

La pelouse

- **Ne tondez pas trop bas !** Plus la coupe est courte et plus la lumière peut pénétrer dans les interstices et faire germer les graines de mauvaises herbes. 6-8 cm est la hauteur idéale !
- **Apportez de la chaux en automne et scarifiez** de préférence en fin d'été ou au printemps pour lutter contre la mousse.
- **Réalisez un apport d'azote organique en fin d'hiver** (compost, fumier granulé...) pour limiter la prolifération du trèfle.

Le geste indispensable : utilisez les paillis !

- **Privilégiez le paillage** réalisé avec les déchets verts du jardin : feuilles mortes, tontes de pelouse préalablement séchées, petites tailles d'arbustes passées à la tondeuse...
- **Les paillis organiques du commerce conviennent également** : écorces de pin pour les arbustes, rosiers, haies, paillettes de lin, de chanvre, écorces de fève de cacao pour les fleurs.
- **Les paillis minéraux**, comme la pouzzolane, les ardoises cassées, les billes d'argile, les galets, apportent également un aspect esthétique dans les massifs d'ornement.

Attention !

Les bâches plastiques sont bien pratiques, mais non biodégradables. Elles appauvrissent le sol, faute de laisser passer la lumière. Il faut donc songer à les enlever au bout de quelques années...!



Parce que la qualité de l'eau de notre territoire, c'est nous, c'est vous, adoptons une démarche écocitoyenne sans pesticides !